

Association pour la Construction
du
MONUMENT NATIONAL
de la Solidarité Luxembourgeoise
pendant la 2e guerre mondiale

Luxembourg, le 11.02.1971

Compte-rendu de la caisse (Exercice 1969 + 1970)

Recettes

Cotisations	2.900,-
Avance F.V.N.E.F.	20.000,-
Avance Gouvernement	220.000,-
Dons	3.577.520,-
Intérêts	119.507,-
Total des recettes	3.939.927,-

Dépenses

Fact. annonces	119.587,-
Indemnité M ^{elle} Beckius	18.000,-
Livre de caisse	338,-
Concours d'idées 1. 2. et 3 ^{ème} prix	185.000,-
Achat projet M ^{me} Neiers 4 ^{ème} prix	20.000,-
Frais de séjour (Pingusson et Tremont)	8.044,-
Porto	32,-
Total des dépenses	351.001,-

Résultat final

Recettes	3.939.927,-
Dépenses	351.001,-
Fortune de l'Association au 31.12.1970	3.588.926,- frs.

=====

Caisse	C.C.P.	Caisse d'Epargne	Caisse d'Epargne à terme	Banque Int. à terme
1.562,-	285.457,-	185.721	2.073.686,-	1.042.500,-
Total.....3.588.926,- frs.				

Le trésorier,

L. Renard
L. Renard

vu et vérifié

dir., le 16.2.71.

Signature

Signature

Association pour la Construction
du
MONUMENT NATIONAL
de la Solidarité Luxembourgeoise
pendant la 2e guerre mondiale

Luxembourg, le 12 avril 1972

Monsieur Joseph WEIRICH

Président de la Fédération des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force
av. Grande-Duchesse Charlotte
D u d e l a n g e .

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister
à
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre Association qui aura lieu le jeudi, 27 avril
prochain à 17 heures 30 au Ministère d'Etat, 3, rue de
la Congrégation à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du Conseil d'Administration et des
Commissaires aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 1971.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et aux
Commissaires.
4. Budget pour l'exercice 1972.
5. Divers.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments très distingués.



Président.

Association pour la construction
du
MONUMENT NATIONAL
de la Solidarité Luxembourgeoise
pendant la 2e guerre mondiale

Rapport

du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire
du 27 avril 1972.

Messieurs,

C'est dans le courant de l'année 1971 que se situe la partie la plus visible de l'activité de notre conseil d'administration, à savoir le travail de construction du Monument National. Ce travail représente l'aboutissement et le couronnement de nos efforts antérieurs. Etant donné que le Monument a pu être achevé durant l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration est en mesure de constater, à l'occasion de la présente assemblée générale, que l'essentiel de l'objectif social de notre Association est atteint.

Sans entrer dans le détail des différentes étapes qui ont mené à ce résultat, nous n'en rappelons que les plus importantes.

Dès le début de 1971 le conseil d'administration avait décidé d'organiser une soumission restreinte en vue d'une adjudication des travaux de gros-oeuvre. Trois entrepreneurs avaient été désignés pour participer à cette soumission. Le meilleur offrant avait été retenu, à savoir la firme Charles Morché de Luxembourg. Sur la base de l'offre présentée, une modification du cahier des charges permit de ramener les frais de construction à un niveau qui fut jugé acceptable parce que se situant dans les normes fixées.

La firme Charles Morché commença les travaux de terrassement le 3 mai 1971. Les conditions de travail ayant été favorables, les travaux progressèrent rapidement et l'entreprise Morché sut

également assurer à satisfaction la coordination des autres travaux. Une collaboration satisfaisante s'était instaurée entre notre conseil, les artistes et l'entrepreneur. En notre conseil-ler architectural, M. le directeur Gillardin, nous avons trouvé un appui autorisé et un expert qualifié dont le concours fut d'un très grand prix au maître de l'ouvrage.

Il y a lieu de constater aussi que les services de l'Etat et de la municipalité de Luxembourg, dont l'aide était requise, ont répondu à notre appel avec promptitude et diligence.

Les travaux ayant été achevés fin septembre/début octobre, l'inauguration put avoir lieu le 10 octobre. A cette occasion notre association remit le Monument entre les mains des pouvoirs publics, tel qu'il est prévu dans nos statuts. Le concours de notre conseil à l'organisation de l'inauguration fut primordial. Il s'avéra à cette occasion que nous jouissions de la pleine et entière confiance des autorités publiques.

Pour ce qui est de nos moyens financiers il faut noter qu'ils se sont encore accrus au cours de l'exercice 1971. Toutefois, à un moment donné nos engagements dépassaient nos disponibilités. Voilà pourquoi notre conseil fut amené à demander au début du mois d'août au Gouvernement un secours financier adéquat. Il n'obtint pas l'argent nécessaire. Le Gouvernement donna, sous certaines réserves et conditions, l'assurance qu'il se porterait garant pour les sommes nécessitées. De cette façon du moins notre situation financière au 31 décembre 1971, si elle était déficitaire en fait, était toutefois virtuellement encore saine.

D'un point de vue plus général il y a lieu de relever que les relations entre les différents groupes composant notre association et notamment entre les membres de la délégation du C.N.R. et les

membres de la Fédération des Victimes du Nazisme enrôlées de force étaient bonnes et que c'est dans un climat de parfaite coopération que l'exécution de notre objet social a pu être poursuivie.

En outre, il y a lieu de souligner que le public a réservé à notre oeuvre un accueil favorable. Grâce à ce fait nous croyons être en droit de souligner in fine qu'au delà des résultats positifs enregistrés sur les plans matériel, technique et artistique, l'objectif primordial, vers lequel il était de notre devoir de porter notre ambition, à savoir de placer le monument dans la perspective morale et dans le climat de respect requis, a été également atteint.

Luxembourg, le 27 avril 1972.

Le Conseil d'Administration,